

Un salaire minimum décent

Le salaire minimum actuel, 8 \$ par heure, ne permet pas de sortir de la pauvreté. Une personne qui travaille 40 heures par semaine gagne annuellement 16 640 \$. En 2006, le seuil de faible revenu de Statistiques Canada était de 21 131 \$. Il n'est pas logique, ni admissible, qu'au Québec une personne qui travaille 40 heures par semaine soit 4 500 \$ sous le seuil de faible revenu.

Le Front de défense des non-syndiqués (dont Illusion-Emploi est membre) a entrepris une vaste campagne de sensibilisation sur le salaire minimum. Différentes actions nationales et régionales dont des lettres d'engagement, communiqués de presse, émissions de radio, des lettres d'appui d'organisations et une pétition ont pour double objectif d'influencer le gouvernement lors de la révision du mode de calcul du salaire minimum prévu pour l'automne 2007 et d'informer la population en revendiquant une hausse substantielle du salaire minimum.

Les objections classiques

Les entreprises vont déménager : En fait, 90,6 % des emplois au salaire minimum sont dans le secteur des services (surtout commerce et restauration) et ne sont pas soumis à la concurrence internationale. Est-ce que l'épicerie ou la boutique de vêtements vont déménager en Chine parce qu'ici le salaire minimum augmente ?

Au salaire minimum, c'est surtout des jobs d'étudiants : Les personnes âgées de moins de 25 ans représentent 55 % des personnes au salaire minimum et ne sont pas toutes étudiantes. Il ne faudrait pas oublier les 60 000 personnes, de plus de 25 ans, qui gagnent aussi 8 \$ par heure.

Le salaire minimum, c'est juste dans les petites entreprises : Il y a plus travailleuses et de travailleurs au salaire minimum dans les entreprises de plus de 500 employés que dans celle de moins de 20 employés (38,3 % contre 36,5%).

Notre revendication

Depuis plusieurs années, Illusion-Emploi revendique une hausse substantielle du salaire minimum qui soit au niveau du seuil de faible revenu de Statistiques Canada ainsi qu'un mécanisme d'indexation annuelle pour contrer le phénomène grandissant des travailleuses et travailleurs pauvres. Ce point de vue semble avoir trouvé de nombreux échos.

- Un comité de l'ONU, qui étudie la pauvreté dans le monde, a blâmé le Canada et l'ensemble des provinces pour le trop faible taux du salaire minimum;
- Un sondage canadien affirme que 6 canadiens sur 10 sont en faveur d'un salaire minimum au-dessus de 10,00 \$;
- L'Ontario, notre province voisine, a voté dans son budget de 2007, une augmentation du salaire minimum graduelle pour qu'en 2010, il atteigne 10,25 \$ par heure.

La précarité grandissante des emplois, combinée au faible salaire, maintient les personnes dans des conditions de travail déplorables. Il est important d'améliorer la qualité des emplois et les conditions de vie par une pression politique et un travail terrain. Dans ce contexte, nous organisons des formations dans différents milieux et nous effectuons une tournée dans les milieux de travail, afin de sensibiliser et de mieux informer les employéEs et les employeurs.

Par Alexandre Lavallée
Illusion-Emploi